



DECLARATION PREALABLE CAP NATIONALE DES TECHNICIENS DU 9 MAI 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Chers collègues,

Le SNAPATSI souhaite rappeler en préambule de cette CAP l'importance de poursuivre l'amélioration de la gestion du corps des techniciens de PTS.

Le corps des techniciens est en augmentation constante depuis plusieurs années. Le protocole pour la valorisation des carrières que nous avons signé au mois d'avril 2016 permettra cette année et les années suivantes l'intégration de 60 ASPTS principaux dans ce corps. Le positionnement de ces agents doit être réfléchi et harmonisé. Leur catégorie d'appartenance les appelle à occuper des responsabilités. Des postes occupés aujourd'hui par des personnels actifs doivent pouvoir leur être proposés très rapidement. Nous demandons qu'une nomenclature des postes occupés par les techniciens de PTS soit revue très prochainement.

Nous souhaitons rappeler également que de vraies perspectives d'évolution de carrière doivent être proposées aux techniciens notamment de l'identité judiciaire. Nous demandons l'augmentation du nombre de postes ouverts dans cette filière au concours d'ingénieur et la mise en place d'une voie d'accès professionnelle pour les techniciens en chef telle que prévue dans le protocole.

La formation des techniciens doit également encore évoluer.

Les responsabilités des techniciens de PTS sont en forte augmentation du fait de la mise en place de la qualité dans les services de terrain et de l'augmentation de la volumétrie des saisines dans de nombreuses unités. Un effort doit être fait pour améliorer encore leur formation d'encadrant, dans le domaine du management, de la qualité et de l'hygiène et sécurité. La formation initiale doit être adaptée au profil des agents qui sont presque tous déjà issus de la filière PTS. Des formations continues plus régulières doivent être mises en place.

Par ailleurs, nous avons constaté que la section scientifique du BPATS de la DRCPN souffrait d'un manque de moyen. Le rôle de cette unité est primordial. Nous sollicitons de l'administration qu'un poste de personnel scientifique soit créé dans ce bureau en

supplément de l'effectif de personnels administratifs présents afin non seulement d'augmenter le potentiel de l'unité mais également de permettre à un personnel issu de la PTS d'apporter sa connaissance métier pour la gestion de la notre filière.

Nous vous remercions pour votre attention et demandons que cette déclaration soit annexée au PV de la CAP.